

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique  
Direction de la coordination et du management de  
l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

**Nos réf. :** 0471/ED/2012  
**Vos réf. :** Dossier n°44-2012-00002

Nantes, le 10 septembre 2012

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier présenté par la commune de Saint-Nazaire en vue de créer un bassin de rétention au droit du lieu dit des Frémaudières.

Le projet comprend la réalisation d'une digue qui sera édifiée en travers d'un cours d'eau inventorié lors de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau. Ce dernier a été réalisé en application du SAGE estuaire de la Loire, validé par la commune, la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire et enfin par la Commission locale de l'eau.

Le dossier présenté ne tient pas compte de la présence de ce cours d'eau même s'il précise qu'il est, en aval du projet, busé pour rejoindre la mer.

Ainsi, le projet ne respecte pas l'article n°5 du règlement du SAGE. Il y est précisé que la création de plans d'eau (y compris les bassins de régulation des eaux pluviales) ne doit pas se faire en travers des cours d'eau, doit être déconnecté du réseau hydrographique, ne doit pas être construit sur une zone humide, etc. Pour mémoire cet article reprend dans le règlement SAGE une doctrine des services de l'Etat.

Considérant ces différents attendus, le bureau de la CLE a émis, à regret, un avis défavorable sur ce projet.

Par ailleurs, comme je vous l'indiquais dans un dossier précédent (44-2011-00194), le bureau de la CLE souhaite que Saint-Nazaire mette en œuvre la disposition I 12 du Plan d'aménagement et de gestion durable. Cette disposition demande la réalisation d'un schéma directeur de gestion et de régulation des eaux pluviales. Cet outil nous permettrait collectivement d'apprécier la stratégie de la commune en matière d'eau pluviale et par exemple, situer un projet tel que celui des Frémaudières dans un contexte global.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

  
Christian COUTURIER  
Président du SAGE Estuaire de la Loire